

Pesticides s'informer pour mieux se protéger



Les pesticides, c'est quoi ?

Les pesticides sont des produits chimiques utilisés pour prévenir, contrôler et éliminer des organismes jugés indésirables comme des plantes, insectes, parasites ou bactéries. Il existe plus de 1 000 substances à la structure, aux propriétés et aux modes d'action différents.



Les pesticides sont souvent associés aux produits utilisés dans le cadre agricole. En réalité, ils regroupent aussi des produits qui peuvent être utilisés dans d'autres domaines, y compris par des particuliers. Les pesticides les plus courants sont de 5 types :

- Herbicides : pour contrôler ou éliminer les mauvaises herbes qui concurrencent les cultures cultivées.
- Insecticides : pour éliminer les insectes nuisibles tels que les pucerons, les coléoptères, les mouches.
- Fongicides : pour contrôler les champignons qui peuvent causer des maladies chez les plantes ou récoltes.
- Parasitocides : pour lutter contre les parasites tels que les acariens, les tiques, les vers, les puces, les poux, chez les animaux domestiques ou d'élevage.
- Rodenticides : pour éliminer les rongeurs, comme les rats et les souris, qui peuvent endommager les cultures ou être une nuisance dans les zones habitées.

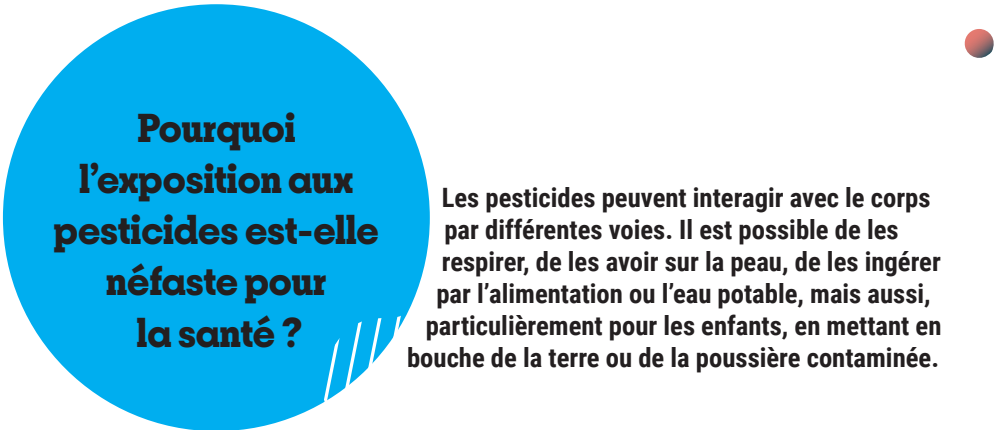
L'utilisation de pesticides est source de préoccupations en raison de leur potentiel impact sur les écosystèmes, la biodiversité et la santé.

Tout le monde peut être exposé aux pesticides. Des résidus sont présents dans les milieux aquatiques, l'air, les sols, les maisons.

La population est notamment exposée par l'alimentation ou l'eau potable. L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) a mis en lumière que 1,1 % des denrées produites en France dépassaient les limites maximales de résidus pour des pesticides ; le pourcentage atteignait 3,4 % lorsqu'étaient intégrées les denrées importées.

Mais certaines personnes sont plus exposées que les autres, notamment :

- Les professionnels utilisant ce type de produits (agriculteurs, exterminateurs, fabricants de produits...) et leurs familles.
- Les riverains de zones d'épandage ou d'endroits ayant été traités par des pesticides.
- Les personnes ayant recours à des produits pour traiter des plantes ou des animaux.
- Les personnes utilisant des insecticides, dans le cadre professionnel ou domestique.



Pourquoi l'exposition aux pesticides est-elle néfaste pour la santé ?

Les pesticides peuvent interagir avec le corps par différentes voies. Il est possible de les respirer, de les avoir sur la peau, de les ingérer par l'alimentation ou l'eau potable, mais aussi, particulièrement pour les enfants, en mettant en bouche de la terre ou de la poussière contaminée.

De plus en plus d'études tendent à établir un lien entre l'exposition aux pesticides et des problèmes de santé, qui peuvent inclure des cancers. Les données portent à penser que les pesticides peuvent devenir plus nocifs s'ils sont mélangés ; c'est ce que l'on appelle « l'effet cocktail ».

Selon l'âge, les effets des pesticides sur la santé ne sont pas les mêmes.

Une exposition aux pesticides est extrêmement nocive lorsqu'elle se produit in utero ou lors des 1 000 premiers jours de vie.

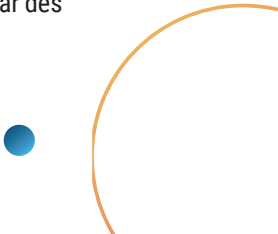
Les nourrissons et les jeunes enfants, mais aussi les femmes enceintes et allaitantes, sont particulièrement vulnérables face aux impacts sanitaires des pesticides.

Les professionnels manipulant des pesticides présentent un risque élevé de développer des pathologies du fait d'une exposition chronique. C'est aussi le cas, et pour les mêmes raisons, des riverains des zones où des pesticides sont utilisés par des professionnels.

Dans un rapport de 2021, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) établit une relation entre l'exposition aux pesticides dans un cadre professionnel et le développement de 6 pathologies (lymphome non hodgkinien, myélome multiple, cancer de la prostate, maladie de Parkinson, troubles cognitifs, bronchopneumopathie chronique obstructive et bronchite chronique).

Ce rapport met également en évidence un lien fort entre une exposition aux pesticides de la femme enceinte ou de l'enfant et la survenue de cancers chez l'enfant, notamment leucémies et tumeurs du système nerveux central.

Par ailleurs, certains pesticides peuvent mettre des années à disparaître et peuvent se concentrer dans la chaîne alimentaire.



**Agir,
ce n'est pas
si compliqué**

**Prendre des mesures pour
préserver sa santé, c'est possible !**

Il est important de prendre des mesures pour limiter l'exposition aux pesticides et prévenir les risques potentiels pour la santé.

Cela inclut des mesures individuelles...

Choisir des aliments biologiques, laver soigneusement les produits avant de les consommer ou cultiver ses propres fruits et légumes.

Et des mesures collectives...

Certaines mesures et réglementations ont déjà été instaurées : interdiction de traiter les espaces verts dans les collectivités locales, réduction de l'utilisation d'herbicides homologués pour l'entretien des voies et ballasts à la SNCF.

Des réglementations plus strictes peuvent être mises en place pour limiter l'utilisation des pesticides, encourager des alternatives plus sûres, ou promouvoir des pratiques agricoles durables.



En attendant que des études scientifiques fournissent des données plus complètes sur les effets des pesticides sur la santé, il est judicieux d'adopter une approche prudente et proactive pour réduire son exposition à ces substances potentiellement dangereuses.



Concrètement...

- **Lavez-vous bien les mains** après l'utilisation de pesticides et, si possible, prenez une douche et lavez vos vêtements.
- Lors de l'application de pesticides, utilisez des **protections du type gants et masque**. Privilégiez des vêtements couvrant le corps (bottes, pantalon, manches longues).
- **Jardinez sans pesticides**. Limitez le plus possible l'utilisation de pesticides et demandez-vous si d'autres solutions n'existeraient pas pour traiter le problème.
- **Utilisez des moyens physiques de lutte contre les insectes, les parasites** et autres rongeurs : moustiquaires, nasses, tapettes, ruban à glu, piège à phéromones, ...
- **Aérez votre logement** tous les jours au moins 10 minutes, et idéalement 2 fois par jour pendant 15 minutes. Lors de l'utilisation de pesticides à l'intérieur, aérez pendant et après l'utilisation, une fois les nuisibles détruits.
- **Pelez et lavez** soigneusement les fruits et légumes avant de les consommer.
- **Diversifiez** les sources d'approvisionnement de vos denrées alimentaires et votre alimentation.
- Privilégiez les fruits et légumes de **saison** ainsi que les **produits locaux**.



- Favorisez une **nourriture dite « bio »**. Des labels ou certifications peuvent vous aider dans votre consommation quotidienne : « Zéro résidus de pesticides », « Haute Valeur Environnementale » ...
- **Respectez les consignes d'utilisation et de stockage** des produits afin de limiter les expositions humaines ou environnementales. Rangez les produits hors de portée des enfants. Fermez bien les récipients et emballages pour éviter confusion, dispersion et accidents.
- Pour les médicaments à usage humain ou vétérinaire, **suivez scrupuleusement les consignes** indiquées sur la notice (poux, puces, ...).
- Si vous vivez prêt d'un lieu d'épandage, fermez les fenêtres durant l'épandage puis, ce dernier terminé, aérez après avoir attendu au moins 1 heure. **Ne laissez pas vos enfants être dehors pendant l'épandage et attendez au moins 1 heure** une fois qu'il est fini pour les laisser sortir.
- N'utilisez **pas de pesticides si vous êtes enceinte** ou en présence de femmes enceintes et d'enfants.



**Des conseils
pour limiter
votre
exposition**

**...dans
les Antilles**

Vous résidez dans les Antilles ?

**Sachez que le chlordécone,
un pesticide ultratoxique,
y est très présent et fait
l'objet d'un plan par l'Agence
Régionale de Santé (ARS).**

Pendant près de 20 ans, ce pesticide a été largement utilisé dans les bananeraies de la Martinique et de la Guadeloupe pour lutter contre un insecte, le charançon du bananier. Bien qu'il soit interdit depuis le début des années 1990, le chlordécone pose toujours problème dans les sols antillais.

Ce pesticide persistant se retrouve encore dans certaines denrées végétales et animales*. Le risque de surexposition au chlordécone pour une partie de la population antillaise est donc très élevé.

Mais, en suivant rigoureusement 3 recommandations de consommation, qui toutes concernent des aliments provenant de circuits informels, vous pouvez réduire considérablement ce risque :

- Limitez à 4 fois par semaine la consommation de produits de la pêche en provenance des circuits courts.
- Arrêtez de consommer des produits de pêche d'eau douce issus des zones d'interdiction.
- Réduisez à 2 fois par semaine la consommation de racines et de tubercules issus des jardins familiaux localisés en zone contaminée.



* Selon une étude de l'Anses



Testez vos connaissances

La population
est exposée aux
pesticides seulement
via l'agriculture.

 **FAUX !**

Les pesticides regroupent un très grand nombre de produits qui peuvent s'utiliser en dehors de l'agriculture. Il est ainsi possible d'être exposé aux pesticides par l'utilisation d'antiparasites, insecticides, désherbants, traitement du bois ... qui peuvent se retrouver dans l'air, dans l'eau, dans les sols, sur les aliments, sur notre peau.

Pour préserver la santé
au maximum, la meilleure solution
est de choisir des pommes issues de
l'agriculture biologique, de les laver et
d'enlever la peau avant de les manger.

 **VRAI !**

Plusieurs fruits et légumes sont traités avec des pesticides, dont les pommes. Pour ne pas ingérer trop de pesticides, il est préférable de les laver et de les éplucher.



Les articles bio sont
forcément sans pesticides.

 **FAUX !**

La teneur en pesticides est largement moindre dans les produits biologiques, mais il est quand même possible d'y retrouver des traces, notamment si les cultures avoisinantes sont traitées avec des pesticides.

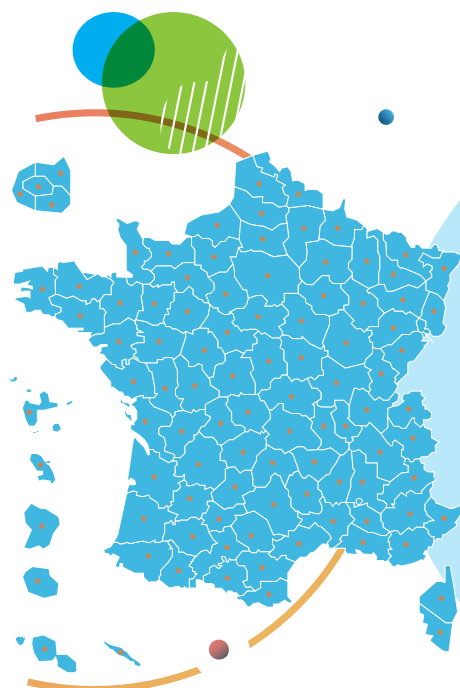


Ce document vous informe sur le rôle des pesticides dans le développement de certains cancers et vous donne des recommandations pour limiter votre exposition.

- Les pesticides ont un mécanisme d'action qui favorise l'apparition de cellules cancéreuses. Ils sont suspectés d'être responsables de la hausse de certains cancers, d'autant plus que leur utilisation est massive en France. En France, environ 300 substances sont autorisées et 66 000 tonnes sont appliquées chaque année. *

Un plan gouvernemental est établi pour en réduire les quantités utilisées :

* Medscape.com, mars 2024



Toute la Ligue partout en France

Contactez le comité de La Ligue le plus proche de chez vous pour connaître ses actions de prévention et d'information.



www.ligue-cancer.net

Ligue contre le cancer : 14 rue Corvisart, 75013 PARIS.

Tél. 0 800 940 939 (N° gratuit depuis un poste fixe ou un mobile en France) : soutien psychologique, accompagnement dans les démarches d'assurance emprunteur, conseils juridiques.

ligue-cancer.net : toute l'information sur les cancers, forum de discussion, services et actualités de la Ligue, coordonnées et activités de nos Comités départementaux, s'abonner à notre newsletter, faire un don.

vivre-cancer.fr : consulter librement les articles de notre magazine Vivre ou s'abonner au format papier.

Suivez-nous sur :

